



Programme d'actions 2017

Le Parc naturel marin d'Iroise entre dans la 7ème année de mise en œuvre de son plan de gestion. Le programme d'actions est construit à partir de projets pluriannuels déjà engagés, ainsi que de nouveaux projets. Ces projets sont composés d'actions annuelles ou récurrentes.

2017 sera une année de transition au cours de laquelle le Parc célébrera ses dix ans. Cet anniversaire sera l'occasion de réaliser un bilan des actions menées depuis sa création. Ce bilan et la présentation des résultats permettront de proposer de nouveaux projets au conseil de gestion pour les années suivantes.

**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**

Établissement public du ministère de l'Environnement





Axe stratégique n°1

Soutenir et valoriser les bonnes pratiques des acteurs du monde maritime

Sous l'impulsion du Parc, des efforts en faveur de la biodiversité ont été réalisés par l'ensemble des acteurs du monde maritime. Pêcheurs, plaisanciers, gestionnaires de ports, prestataires de découverte du milieu marin... Autant de partenaires qui ont fait évoluer leurs pratiques afin de les rendre plus durables. Pour aller encore plus loin, le Parc propose une série de projets et de financements permettant à ces acteurs du monde maritime de poursuivre des expérimentations, sans impacter l'équilibre économique de leurs entreprises.

Projet n°1 : Pêcheurs partenaires

Le Parc entretient un partenariat privilégié avec les pêcheurs qui travaillent en Iroise. En 2017, nous continuerons à mettre en œuvre des actions telles que la formation à la lutte contre les pollutions marines, l'amélioration des connaissances sur les interactions entre pêcheurs et mammifères ou le suivi des stocks de homard et langoustes. Une nouvelle formation sur les mammifères marins sera proposée et un travail sur les engins de pêche sera lancé.

Principaux partenaires : CDPMEM29 / Cedre / CEPOL / IFREMER..

Projet n°2 : Evaluation de l'efficacité des zones réglementées

Il existe dans le Parc plusieurs zones faisant l'objet d'une réglementation spécifique. En 2017, il paraît important d'engager une étude sur l'efficacité de ces zones. En particulier, les zones d'exclusion pour les pêcheurs d'algue hyperborea dans l'archipel de Molène doivent faire l'objet d'un premier bilan. Le suivi du cantonnement à langoustes de la chaussée de Sein sera poursuivi.

Principaux partenaires : IFREMER / CDPMEM29

Projet N°3 : Soutien aux activités littorales

Le projet d'évaluation de la biomasse d'algues de rives, y compris avec des moyens innovants (drone), sera poursuivi. Les résultats de ce travail permettront aux récoltants de mieux répartir l'effort de pêche et de maintenir une exploitation durable de cette ressource. Ces actions sont complémentaires au suivi de la qualité des zones de récolte pour le maintien du label BIO que le Parc continuera à porter.

Principaux partenaires : CRPMEM / HyTech Imaging

Projet N°4 : Limitation de l'impact des activités portuaires

Ce projet s'inscrit dans la continuité d'un travail réalisé depuis plusieurs années. Il permet en particulier de limiter l'impact de l'utilisation des peintures antifouling. Le travail avec les autorités portuaires dans le cadre des chartes « ports propres » sera poursuivi. Un nouvel appel à projet pour le déploiement des mouillages innovants sur les zones d'herbier sera lancé et un rapport sur les techniques de nettoyage des cales sera publié.

Partenaires : autorités portuaires / nautisme en Finistère

Projet N°5 : Soutien aux écoacteurs

La charte N2000 de bonnes pratiques, élaborée et présentée au conseil de gestion en 2016, sera proposée à la signature de toutes les structures proposant des activités de loisir dans le Parc. Elle sera animée et des actions de formation seront mises en place. En 2016, le parc a proposé sa candidature à un financement européen sur un projet « INTERREG », avec le parc naturel régional d'Armorique et les 4 réserves de biosphère de la Manche. Si le projet reçoit un avis favorable des services de la commission européenne, le travail avec les écoacteurs, et plus généralement le soutien à une activité de tourisme durable dans la réserve de Biosphère, pourrait être développé.

Partenaires : tous acteurs du tourisme / PNRA



Axe stratégique n°2

Gérer durablement les espaces bénéficiant d'une reconnaissance particulière

Au fil des années, le Parc naturel marin d'Iroise s'est vu confier la gestion de zones protégées. Réserve naturelle nationale d'Iroise, sites Natura 2000, sites du conservatoire du littoral... Autant de joyaux qu'il convient de continuer à protéger tout en maintenant les activités durables qui s'y déroulent. Cet axe stratégique vise également à maintenir les labels internationaux tels que la reconnaissance « Man and Biosphère » pour la réserve des îles et de la mer d'Iroise ou le maintien sur la liste verte des aires protégées de l'UICN.

Projet n°6 : Gestion de la réserve naturelle nationale d'Iroise

Le Parc est gestionnaire de la réserve depuis le 1er octobre 2016. En 2017, un gros effort d'appropriation du territoire doit être réalisé. Les données scientifiques acquises précédemment seront analysées et de nouveaux modes de gestion pourront être proposés pour les années suivantes. Dans le cadre du travail de réflexion sur l'extension de la réserve, un inventaire des îlots inhabités de l'archipel de Molène va être complété et actualisé.

Partenaires : Bretagne Vivante / Gestionnaires et propriétaires des îles et îlots de l'archipel de Molène

Projet n°7 : Maintien de la reconnaissance « man and biosphère » pour la réserve des îles et de la mer d'Iroise.

Le Parc est gestionnaire de la réserve MAB des îles et de la mer d'Iroise, en collaboration avec le Parc naturel régional d'Armorique. Cette reconnaissance internationale s'appuiera en 2017 sur une charte d'engagement des écoacteurs et la poursuite des travaux de la réserve de biosphère. Des actions plus ambitieuses seront mises en place si le dossier déposé au titre d'un financement « INTERREG » est retenu.

Partenaires : comité MAB France / PNRA / Communes insulaires

Projet N°8 : Gestion de sites du conservatoire du littoral

Depuis l'automne 2016, le Parc gère la partie marine du marais de l'Aber, sur la commune de Crozon. En 2017, un état des lieux sera réalisé afin de rédiger le plan de gestion de ce site emblématique du conservatoire.

Partenaires : Mairie de Crozon / Conservatoire botanique / Conservatoire du littoral / ONEMA / IUEM

Projet N°9 : Bilan des actions Natura 2000 de 2007 à 2016

Le Parc est opérateur des 5 sites Natura 2000 de son périmètre. Nous mettons régulièrement en place des actions dans le but de mieux connaître, maintenir ou restaurer l'état de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaire dans le périmètre du Parc. Ces actions, réalisées dans le cadre de la mise en œuvre du plan de gestion, permettent de remplir nos obligations communautaires mais sont parfois mal identifiées. 7 ans après l'approbation du plan de gestion qui vaut document d'objectifs Natura 2000, il semble intéressant de montrer la corrélation entre les actions réalisées et les obligations communautaires. Ce bilan sera également l'occasion d'analyser certaines données acquises, en particulier celles sur les grottes à marées.

Partenaires : DDTM / DREAL / IUEM



Axe stratégique n°3

Transmettre la connaissance et favoriser l'accès aux patrimoines naturel et culturel

La transmission de la connaissance sur le patrimoine est le meilleur gage de sa protection. Le Parc souhaite poursuivre sa politique de médiation et veiller à rendre complémentaires les prestations, sites et expositions proposées au grand public. Après l'inauguration du nouveau pavillon tempéré d'OCEANOPOLIS, il s'agira de développer de nouveaux outils, en particulier sur les îles et à destination du jeune public.

Projet N°10 : Animation et pédagogie

La compréhension des enjeux de protection et de développement durable des activités dépendantes de la mer passe par la formation du public, et en particulier des jeunes enfants. En 2017, le partenariat avec le rectorat se poursuivra dans le cadre du projet « p'tits mousses ». Les animations estivales sur les navires desservant les îles de l'Iroise et sur l'estran de l'île Tristan seront également maintenues. Pour les 10 ans du Parc, un cycle de conférences itinérantes sera proposé.

Partenaires : Rectorat / Compagnie maritime Pen Ar Bed / Ville de Douarnenez

Projet N°11 : Développement d'espaces de médiation

Le contact avec le grand public passe par la création ou l'entretien de lieux de rendez-vous permettant de diffuser de l'information sur le patrimoine naturel et culturel maritime. En 2016, l'équipe du Parc suivra la rénovation du pavillon « Bretagne » d'OCEANOPOLIS, porte d'entrée de la mer d'Iroise, et travaillera à la conception d'une exposition permanente pour animer la maison de la réserve sur l'île de Molène. Une réponse favorable au dossier déposé dans le cadre du projet INTEREG permettrait de développer d'autres projets, en particulier pour faciliter l'accès du public aux espaces naturels remarquables.

Partenaires : OCEANOPOLIS / CCPI / Bretagne vivante

Projet N°12 : Mise en valeur du patrimoine bâti

L'implication du Parc dans la valorisation des phares se poursuivra grâce à un partenariat dans le cadre du groupement d'intérêt public (GIP) « musée national des phares ». Les actions du Parc seront reprises par ce GIP, auquel l'Agence française pour la biodiversité contribuera.

Partenaires : GIP Musées national des phares / Collectivités territoriales

Projet N°13 : Patrimoine immatériel

En 2017, le Parc publiera un livre dont le titre (provisoire) est : pêcheurs d'Iroise. Cet ouvrage de témoignages des pêcheurs d'hier et d'aujourd'hui est illustré de photographies qui seront ensuite présentées dans le cadre d'une exposition itinérante.

Partenaires : Editions Ouest-France / Pêcheurs



Axe stratégique n°4

Valoriser les actions menées depuis 10 ans et éclairer les conseil de gestion dans ses décisions

En 10 ans, la Parc a accompli de nombreuses actions d'acquisition de connaissance, de soutien aux activités, de reconquête de la qualité des milieux, ou de protection. A mi-parcours du plan de gestion, il paraît nécessaire de réaliser un bilan des actions menées, d'en évaluer les résultats et de les mettre en valeur. Ce travail permettra notamment d'appuyer les décisions du conseil de gestion afin de relancer de nouveaux projets pour atteindre les objectifs fixés par le plan de gestion. Les décisions du conseil de gestion et les résultats qui en découlent doivent également faire l'objet de contrôles sur le terrain.

Projet N°14 : Tableau de bord et expertise

Le tableau de bord est devenu un outil essentiel permettant au conseil de gestion d'appréhender l'évolution des milieux et espèces. Un travail d'actualisation a débuté afin que l'ensemble des indicateurs soient représentatifs de l'état des habitats et espèces qu'ils mesurent. Une harmonisation de certains indicateurs doit être entreprise entre les différents Parcs naturels marins français. L'équipe du Parc continuera à apporter toute son expertise au conseil de gestion.

Projet N°15 : Les 10 ans du Parc

En 2017, le Parc célébrera ses dix ans. Cet anniversaire doit être l'occasion de valoriser le travail réalisé par le conseil de gestion et l'équipe du Parc. Les actions de communication et de sensibilisation seront adaptées à cet événement, en particulier les portes ouvertes ou la publication du « journal de bord ».

Partenaires : Presse quotidienne régionale / Collectivités territoriales

Projet N°16 : Contrôle des activités

Les opérations de surveillance et de contrôle se poursuivront en 2017. Les actions de police administrative ou judiciaire seront orientées sur les activités ayant un impact potentiel sur l'environnement marin. Les propositions d'avis pour le conseil de gestion, et en particulier les prescriptions, seront rédigées de façon à être facilement contrôlables.

Partenaires : Tous services de police / CACEM / DDTM



Axe stratégique n°5

Mieux connaître et protéger les habitats et les espèces; soutenir les mesures de reconquête des zones dégradées

Le Parc a un devoir de protection des espèces et habitats sensibles. Certaines masses d'eau ou habitats sont dans un état peu satisfaisant et doivent faire l'objet d'une reconquête. De même, les potentialités d'accueil pour les espèces protégées ou emblématiques doivent être maintenues. Des projets seront mis en œuvre afin de mieux comprendre les services écosystémiques de certains habitats de l'Iroise, et des actions de reconquête de ces habitats seront lancées.

Projet N° 17 : Maintien et amélioration des potentialités d'accueil pour les oiseaux nicheurs

En plus des actions mises en œuvre les années précédentes et qui ont montré leur efficacité (régulation des chats à Molène, sensibilisation des visiteurs sur les sites de nidification), l'équipe du Parc va expérimenter une opération de nettoyage de quelques sites de nidification des cormorans afin d'en enlever les macrodéchets avec lesquels les adultes construisent les nids.

Partenaires : Bretagne Vivante / mairie de Molène

Projet N°18 : Lutte contre les rejets et pollutions

Le soutien aux collectivités territoriales pour lutter contre les pollutions bactériologiques dans les eaux cotières continuera grâce à la poursuite de l'appel à projet et à l'investissement des équipes sur le terrain. Un bilan des actions réalisées au cours des 10 dernières années et des résultats obtenus en matière de reconquête de la qualité de l'eau sera rédigé, présenté au conseil de gestion et valorisé. La lutte contre les pollutions par macrodéchets sera également poursuivie. En particulier, des opérations de nettoyage du marais de l'Aber et de l'anse de Porzh Mel sur la presqu'île de Crozon seront organisées.

Partenaires : Collectivités territoriales / Agence de l'eau

Projet N°19 : Identification des zones fonctionnelles halieutiques

Plusieurs actions seront menées afin d'identifier les zones d'importance pour le cycle de certaines espèces halieutiques. Des opérations d'acquisition de connaissances seront poursuivies en baie de Douarnenez sur les juvéniles de poisson plat. Une identification des espèces dépendantes des champs d'algues sera également poursuivie. Le Parc profitera d'une campagne menée par la Thalia (IFREMER) en baie de Douarnenez pour améliorer les connaissances sur les espèces qui fréquentent le fond de la baie.

Principaux partenaires : IFREMER / MNHN / IUEM / AGROCAMPUS

Glossaire des acronymes

AFB	Agence française pour la biodiversité
CACEM	Centre d'appui au contrôle de l'environnement marin
CCPI	Communauté de communes du pays d'Iroise
CDPMEM	Comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins
CEDRE	Centre de documentation, de recherche et d'expérimentations sur les pollutions accidentelles des eaux
CEPPOL	Centre d'expertise pratique de lutte antipollution
CRPMEM	Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins
DCE	Directive cadre sur l'eau
DCSMM	Directive cadre sur le milieu marin
DDTM	Direction départementale des territoires et de la mer
DML	Délégation à la mer et au littoral
DREAL	Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement
GIP	Groupement d'intérêt public
IFREMER	Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer
IUEM	Institut universitaire européen de la mer
MAB	Man and biosphère
MNHN	Muséum national d'histoire naturelle
ONCFS	Office national de la chasse et de la faune sauvage
ONEMA	Office national de l'eau et des milieux aquatiques
PNRA	Parc naturel régional d'Armorique
UICN	Union internationale pour la conservation de la nature

Photos

Nicolas Job; Sébastien Brégeon, Romain Hubert, Yann Souche, Mickaël Buanic, Marie Hascoët / Agence des aires marines protégées; Cécile Lefeuvre / Agence française pour la biodiversité

Février 2017